



Journal de l'association Vélocité de l'Angoumois Août 2019 n°19

Edito

Une vision erronée de la mobilité



Plusieurs enquêtes montrent que les décideurs politiques sous estiment fortement l'adhésion de la population à la modération de la circulation automobile pour favoriser les transports en commun, le vélo et la marche.

Un double sondage de 1996 sur un échantillon représentatif de 1000 personnes d'agglomération de plus de 30000 habitants et ce même sondage sur un échantillon de 200 maires met en évidence ces distorsions.

Les résultats sont particulièrement remarquables sur la question de la limitation l'usage de la voiture en ville, 72% du grand public et 68% des maires sont favorables, mais les maires pensent que seulement 27% du Grand public est favorable à cette démarche ! La même disparité sur la question de limiter le stationnement en centre ville, 65% du grand public et 75% des maires sont favorables, mais les maires pensent que seulement 36% du grand public seraient favorable à cette décision !

Sur la question quel mode de transport faut il rendre prioritaire ? les piétons et transport public arrivent en tête avec plus de 84% pour le Grand public et plus de 85% pour les maires, alors que les maires pensent que moins de 49% sont favorables à ce changement. Cet opinion tombe à 30% pour les déplacement à vélo !

D'autres enquêtes depuis 1991 du CERTU, ADEME, GART, UTP...montrent les mêmes tendances.

En fait depuis la crise pétrolière de 1974 les préoccupations écologiques ne cessent de croître devant les nuisances liées à l'envahissement de l'automobile.

L'analyse de cette distorsion d'opinion ferait ressortir 4 éléments

- Le lobbying automobile des groupes de commerçants et entrepreneurs locaux utilisateurs et défenseurs de l'automobile (eux même victimes d'idées préconçues)
- Les élus, principalement masculins, se déplacent en voiture et pense que la majorité fait de même.
- L'autocensure des élus, qui ne veulent pas croire à ce décalage avec la population.
- Des élus frileux qui n'osent pas aller à l'encontre de leurs idées reçues et ne s'appuient pas sur les conseils des personnes compétentes.

Le changement viendra surtout de la capacité d'écoute des élus à ce qu'attend la population .

Conférence « Le retour du vélo sur le Grand Angoulême »

Vélocité organise avec le conseil de développement et le Grand Angoulême une conférence débat à l'auditorium de l'Alpha à Angoulême

Le vendredi 20 septembre à 18h30 suivi d'un verre de l'amitié

Conférence animée par **Frédéric HERAN, spécialiste de la mobilité urbaine, a destination des élus et du grand public.**



Adhérez...

Manifestez votre soutien à Vélocité en prenant votre adhésion.

merci d'envoyer votre cotisation 2019 sur papier libre À la MPP 50 bis rue Hergé 16000 Angoulême

- Individuelle : 10 €
- Couple: 15 €
- Petit budget : 5 €

Nouveaux adhérents, l'adhésion vous donne droit à un gilet de sécurité

Dans de numéro :

Baromètre cyclable Du Grand Angoulême p2

Il était 2 fois A Montpellier p7

Humeur du jour p8

Actions Vélocité p8

Equipe de rédaction de ce numéro :
Thierry Pierre
Marc Baijot
Gillian Kennedy

Baromètre cyclable du Grand Angoulême

Etat des lieux de la mobilité et comment vous la souhaitez demain ?

Vélocité de l'Angoumois a lancé une enquête en ligne du 27 Mai au 24 juillet sur l'ensemble de l'agglomération pour connaître vos modes de déplacement aujourd'hui et comment vous souhaiteriez vous déplacer si les aménagements le permettaient ? Les résultats des 7 premières questions permettent de mesurer si l'agglomération est prête pour changer de mode de mobilité. La 8 ème question plus ouverte a nécessité une synthèse, classée par grands thèmes, pour présenter ce que vous attendez des politiques municipales

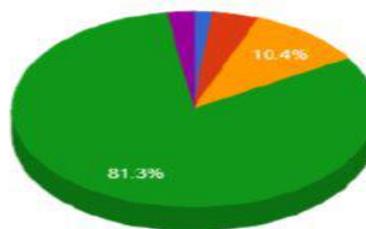
1. Pensez vous que les communes du Grand Angoulême sont aujourd'hui suffisamment équipées en itinéraires cyclables et autres alternatives à la voiture ?

Nombre de réponses

Nombre de réponses	288
Pourcentage de réponses	98.6%

Synthèse des réponses (total)

- Oui certainement
- Oui peut être
- Non probablement
- Non
- Je ne sais pas



Il ressort clairement pour vous que l'agglomération ne dispose pas assez d'aménagements cyclables à 91,7% alors que seulement 5,9% considèrent les aménagements suffisants.

Seuls 2,4% ne se prononcent pas

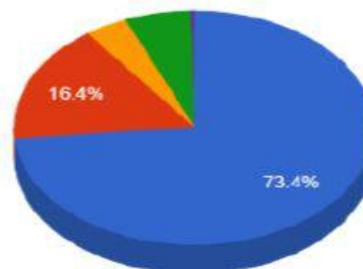
2. Si davantage d'itinéraires cyclables étaient en place sur l'agglomération, seriez vous prêts à utiliser le vélo pour vos déplacements quotidiens ou occasionnels à la place de l'automobile ?

Nombre de réponses

Nombre de réponses	286
Pourcentage de réponses	97.9%

Synthèse des réponses (total)

- Oui certainement
- Oui peut être
- Non probablement
- Non
- Je ne sais pas



Vous êtes 89,8 % à vouloir vous déplacer à vélo si des aménagements étaient réalisés. Seulement 9,7 % ne se déplaceraient pas à vélos même si les aménagements étaient suffisants (dont 46% ont un déplacement supérieur à 8 kms et préfèrent la voiture ou les transport en commun). Il n'y a que 0,5% d'indécis sur leur choix de déplacement.

Baromètre cyclable du Grand Angoulême (suite)

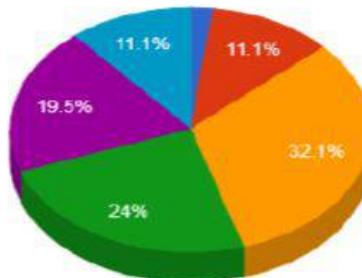
3. La longueur de vos déplacements les plus fréquents (plusieurs fois par semaine) est-elle:

Nombre de réponses

Nombre de réponses	287
Pourcentage de réponses	98.3%

Synthèse des réponses (total)

- moins de 1 km
- entre 1 et 2 kms
- entre 2 et 4 kms
- entre 4 et 8 kms
- entre 8 et 15 kms
- plus que 15 kms



13,3% des déplacements font moins de 2 kms, typiquement idéal pour les déplacements à pied

32,1% des déplacements sont compris entre 2 et 4 kms idéal à vélo.

24,0% des déplacements sont compris entre 4 et 8 kms typiquement adaptés au vélo à assistance électrique

Par conséquent 69,4 % des distances de nos déplacements réguliers pourraient avoir comme choix la marche ou le Vélo assisté ou pas.

19,5 % des déplacements entre 8 et 15 kms sont plutôt adaptés aux transports en commun (A la condition de fréquence et vitesse de déplacement suffisants)

Seulement 11,1 % de nos déplacements supérieurs à 15 kms pourraient être limités à la voiture et au covoiturage.

Ces profils de déplacements changeraient considérablement la physionomie et le cadre de vie de l'agglomération !

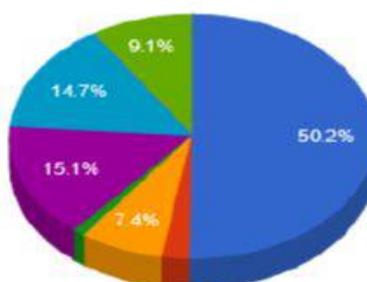
4. Par quel principal moyen réalisez vous ces déplacements aujourd'hui ?

Nombre de réponses

Nombre de réponses	285
Pourcentage de réponses	97.6%

Synthèse des réponses (total)

- voiture
- deux roues motorisés
- Transport en commun
- Covoiturage
- vélo classique
- vélo a assistance électrique
- deux roues électrique (trotinette, scooter, gyropode...)
- marche à pieds



50,2% des déplacements sont réalisés en voiture (très majoritairement avec une seule personne à bord)

Seulement 1,1% utilisent le covoiturage

15,1% se déplacent en vélos classique et 14,7% en vélo à assistance électrique (donc au total 29,8% à vélo)

9,1% se déplacent à pied

7,4% utilisent les transports en commun

2,4% utilisent des 2 roues motorisés.

Ce profil de déplacement est différent de l'enquête de déplacement de 2012 où les déplacements en voiture représentaient 74%, 18% à pied, 5% en transport en commun et moins de 1% utilisaient le vélo.

Le profil des répondants à l'enquête est donc plus utilisateur du vélo (sachant que nos derniers comptages montreraient une part modale de cyclistes qui serait passé de 1,2% à 3,8% sur Angoulême entre 2016 et 2019)

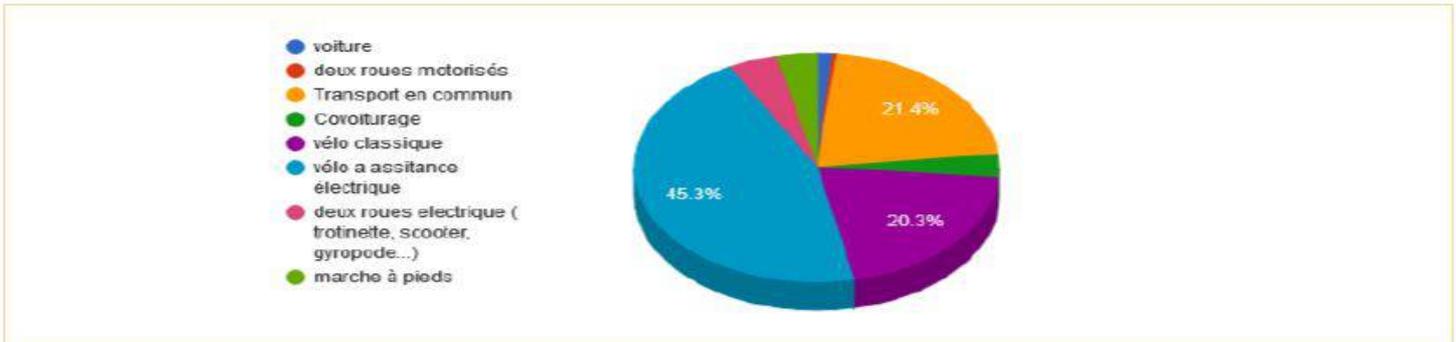
Baromètre cyclable du Grand Angoulême (suite)

5. Quel moyen de transport alternatif vous semblerait pertinent ?

Nombre de réponses

Nombre de réponses	276
Pourcentage de réponses	94.5%

Synthèse des réponses (total)



Vos souhaits de déplacement s'orientent très clairement vers le vélo à assistance électrique avec 45,3%, lié à ses avantages de mobilité rapide, sans effort et adapté au relief.

21,4% utiliseraient les transports en commun et ce d'autant plus, que ce mode de transport sera rapide, avec des fréquences de passage élevées et une plage horaire étendue

20,3% resteraient fidèles au vélo classique qui reste très économique à l'achat

4,3% s'orienteraient vers les 2 roues électriques (trottinette, gyropode, scooter...)

3,6% se déplaceraient à pied donc presque 3 fois moins qu'aujourd'hui.

3,3% choisiraient le covoiturage qui semble rester marginal même si il est en progression

Les 2 roues motorisés chuteraient à 0,4% (tendance générale dans les villes depuis quelques années)

La voiture chuterait à 1,4% alors que les répondants à l'enquête l'utilisent à plus de 50%.

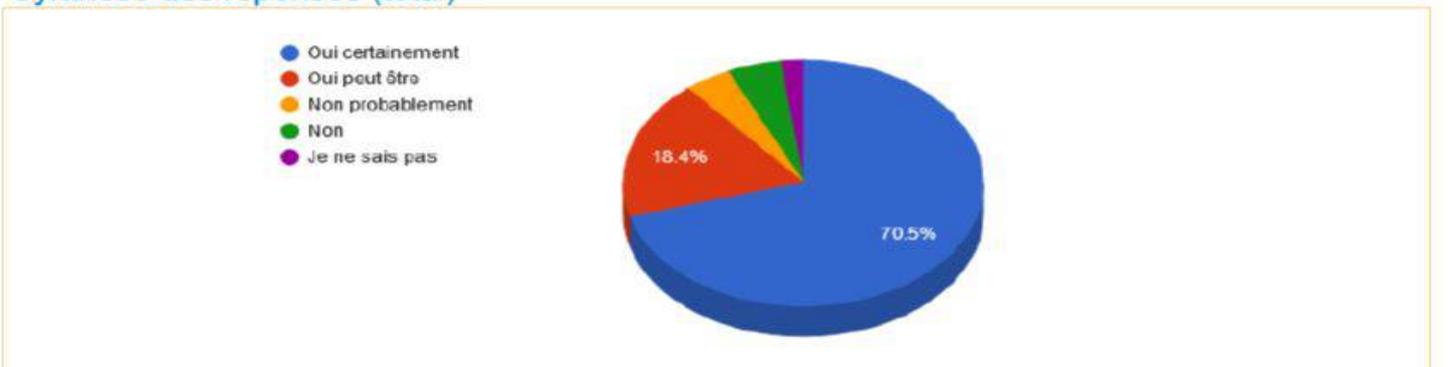
La mutation de mobilité migrerait clairement vers le vélo et transport en commun si les aménagements étaient adaptés

6. Le développement des déplacements actifs (marche à pieds, vélo) et des transports en commun serait-il pour vous un enjeu suffisamment important pour peser dans le choix d'un candidat aux élections municipales ?

Nombre de réponses

Nombre de réponses	288
Pourcentage de réponses	98.6%

Synthèse des réponses (total)



Vous êtes 88,9 % à considérer que les choix de mobilité influenceront votre choix de vote pour les prochaines municipales. Ce qui montre l'importance accordé à ce sujet !

Seulement 9,1% ne seront pas influencés par les choix de mobilité

2,0% uniquement sont encore indécis

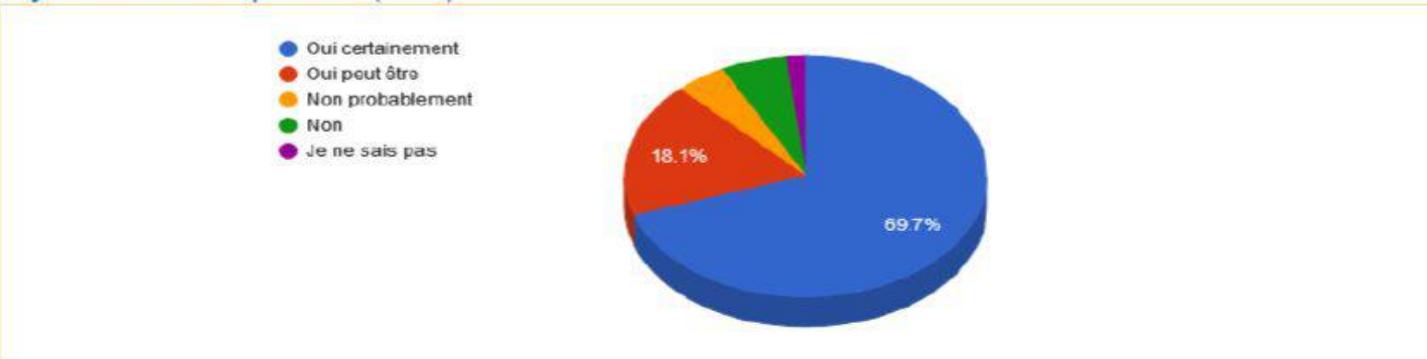
Baromètre cyclable du Grand Angoulême (suite)

7. Êtes vous favorable à réduire le trafic automobiles et 2 roues motorisés en ville ?

Nombre de réponses

Nombre de réponses	287
Pourcentage de réponses	98.3%

Synthèse des réponses (total)



87,8% sont favorables à la réduction du trafic automobiles et 2 roues motorisées. Ce résultat est dessus des 80% des enquêtes menées au niveau national.

Seulement 10,4% ne souhaitent pas réduire la circulation automobile.

1,8% sont indécis.

La demande est donc forte de voir moins de voitures circuler en ville avec un souhait de mobilité qui s'oriente vers le vélo assisté ou pas, les transports en commun puis la marche

8. Qu'attendez vous des prochaines équipes municipales pour faire évoluer les déplacements ?

Nombre de réponses

Nombre de réponses	237
Pourcentage de réponses	81.2%

Cette question, volontairement ouverte vous a permis d'aller plus loin dans vos propositions. Les réponses, nombreuses, peuvent se classer en plusieurs catégories dont certaines, en rouge, reviennent fréquemment, voire très fréquemment, en gras, et qui semblent donc des priorités. La difficulté est de ne pas oublier d'idée.

Volonté politique

Plus d'écoute de la population et moins d'idées reçues

Mieux communiquer avec la population, commerçants sur les orientations de changements

Des actes plutôt que des mots

Que les élus se déplacent à vélo

Des budgets de déplacements doux à la hauteur des besoins

Volonté de réduire la place de la voiture et des poids lourds en ville

Limiter de manière efficace la vitesse des voitures qui représente un danger

Généralisation des zones 30 en particulier sur le plateau

Verbalisation des stationnements gênants et excès de vitesse générant des risques pour les cyclistes et les piétons

Développer un rezo pouce ou bla bla car local de covoiturage

Idée de chèque transport à prix réduit pour les personnes les plus démunies

Favoriser l'usage de la voiture électrique (bornes de recharges et parkings dédiés)

Développer des parkings de covoiturage

Inciter les élèves à utiliser les modes de déplacements les plus vertueux

Mise en place de parkings gratuits ou à prix très réduit

Mise en œuvre réel du déplacement multimodal (notamment vélo/bus)

Baromètre cyclable du Grand Angoulême (suite)

Cadre de vie des communes

Végétaliser les communes.

Réduire les panneaux publicitaires.

Faciliter les déplacements des seniors avec des aménagements à faible reliefs.

Dessertes de mini bus dans le cœur des communes.

Créer des espaces de rencontres.

Réduction du nombre de poids lourds sur l'agglomération.

Réaménagement de la place Victor Hugo en supprimant le flux des voitures coté commerces.

Développement du vélo

Sentiment d'insécurité freinant le développement des cyclistes.

Plus de pistes et bandes cyclables.

Des pistes cyclables sécurisées (pas de plaque d'égout et revêtement glissant), éclairées et adaptées aux cyclistes.

Des voies cyclables en meilleur état, nettoyées et entretenues.

Des axes cyclables prioritaires (sans stop).

Continuité des aménagements cyclables.

Des itinéraires cyclables directs et sans détours.

Développer un périphérique vert pour les vélos pour relier les communes.

Aménagements cyclables pour mettre en valeur le charme des communes.

Rétablissement de la piste cyclable de la D1000 sur le pont de la Touvre.

Piste cyclable sur le pont de l'Anguienne pour franchir la vallée des eaux claires.

Aménager la rue de Cognac, Av Wilson.

Aménagements des rond points jugés trop dangereux.

Rajouter des TAD Vélos.

Plus de parkings vélos (commerces, administratifs, écoles, équipement sportifs).

Box à vélos sur les parvis Est et Ouest de la gare.

Plus de parkings abrités du soleil et de la pluie.

Favoriser les déplacements vers les écoles (Parkings dans les écoles, pistes sécurisées).

Développer encore plus les services Mobilicycles.

Vélos et trottinettes en libre service à partir de la gare (1 seule base pour aller/retour depuis la gare).

Mise en place de vélo école.

Aide à l'achat de vélos à assistance électrique.

Déplacements des piétons

Développement de zones piétonnes en centre ville.

Dégagement des trottoirs aux piétons (ex rue Jean Durand).

Des trottoirs plus larges.

Améliorer l'état des trottoirs trop souvent détériorés, voire dangereux pour les personnes âgées.

Transport en commun

Connecter les 2 lignes BHNS avec des liaisons transversales.

Des modes de transport innovants entre le plateau et les quartiers de la plaine.

Des bus avec la possibilité de mettre des vélos (continuité de l'intermodalité).

Réseau de transport adapté aux personnes à mobilité réduite sur l'ensemble de l'agglomération.

Gratuité des transports en commun (certains jours ou le plus fréquemment possible).

Isolement de Champniers dans le réseau transport et des zones rurales en général.

Horaires de nuit en particulier le samedi soir pour pouvoir rentrer en bus.

Augmenter la fréquence et l'amplitude horaire des dessertes de bus.

Créer des parkings relais externes aux centres bourgs pour faciliter le covoiturage, l'intermodalité bus/vélos.

Intégrer des ombrières photovoltaïques sur ces parkings relais.

Il était 2 fois à Montpellier

Comment les paroles d'un élu, sur une idée préconçue et erronée, peut se transformer en un mouvement de masse revendicatif !

Une petite association locale

Nicolas Le Moigne et son ami Charles Dassonville sont deux membres de l'association Vélocité Grand Montpellier, affiliée à la FUB. Petite association très comparable à Vélocité de l'Angoumois avec environ 60 adhérents, mais ça, c'était avant ... car le maire de Montpellier a eu une parole malheureuse



Le pouvoir des mots

L'association Vélocité Grand Montpellier a invité Frédéric Héran en conférence, que la municipalité a sciemment boycotté incitant jusqu'au vélocistes à ne pas y aller. Peu après, un parti d'opposition invite aussi Frédéric Héran pour une autre conférence à laquelle Vélocité assiste.

En réaction d'orgueil politique vis à vis de l'initiative de son opposition, monsieur le maire, Philippe Saurel, critique évidemment les propos de la conférence, jusqu'à cette réponse malheureuse à un journaliste : *"Écoutez, faire une infrastructure pour qu'elle soit utilisée par deux personnes, c'est peut-être pas l'idéal !"*



Les réseaux sociaux, un outil redoutable

Nicolas saisi l'opportunité de lancer un "tweet" #JeSuisUnDesDeux. Il remarque très vite le succès considérable de son message relayé de nombreuses fois. Avec son compère Charles ils se disent que après tout, nous sommes deux, on pourrait peut-être réunir assez de monde pour une petite véloaction.



Optimistes en partant à deux, ils espéraient sans prétention réunir en dix jours 200 cyclistes ... ils partirent à plus de 1200 ! Très grosse impression sur la municipalité.



Petite association deviendra grande

La suite ressemble à un conte de fée, les adversaires politiques ont tenté de récupérer le phénomène, mais l'association, apolitique, les a recalés. Associée à la FUB, le sérieux des propositions de Vélocité vont vite convertir l'opinion de la mairie.

Le maire avec son équipe sont désormais franchement moteurs pour lancer des aménagements cyclables. La cerise mûri en même temps sur le gâteau : le nombre d'adhésion à Vélocité grand Montpellier explose en quelques semaines jusqu'à atteindre 600 début mai ... et ça continue !

Humeur du jour

Signalisation verticale ou horizontale ?:

Manifestement certaines personnes n'approuvent pas le développement des déplacements à vélo !? Un signalétique toute neuve sur la route de Bordeaux a été pliée bien à l'équerre. Ceci n'empêchera pas aux cyclistes d'utiliser les aménagements cyclables en cours de finition. Ce phénomène n'est pas nouveau car, vous avez pu le constater, de nombreux Tourne A Droite ou Tout Droit ont été arrachés ou démontés par ceux qui considèrent que c'est une autorisation de griller les feux rouge !!? il y a encore un gros travail pédagogique à faire vers ceux qui n'utilisent pas le vélo.



Patience les box à vélos vont revenir !

Les box à vélos démontés depuis le début du chantier de la passerelle ne seront remontés qu'en septembre ! Heureusement que les cyclistes savent être inventifs pour trouver des solutions. Car il en faut plus pour dissuader un cycliste d'utiliser son vélo ! D'autant plus que cet espace est occupé par des voitures !!!

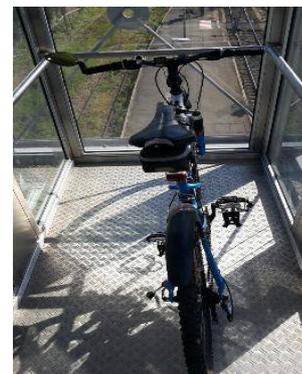
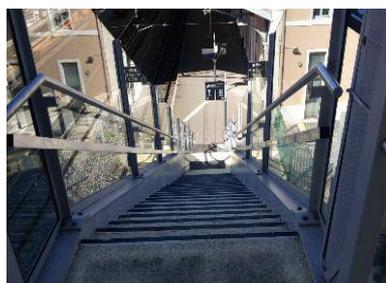
Les actions de Vélocité :

Vélocité est sur des chantiers d'analyse de voies cyclables à remettre en état ou à construire. Le travail ne manque pas sur Angoulême. La ville accuse un retard d'aménagements importants et il faut à la fois en construire de nouveaux et entretenir ceux existants soumis aux contraintes de la circulation, des caprices du temps ou des végétaux parfois un peu envahissants.

Passerelle gare adaptée aux vélos :

Depuis 2015 Vélocité est intervenu pour faire modifier le projet d'origine de la passerelle ; car les ascenseurs ne pouvaient pas recevoir de vélo. Ou plus précisément, la réponse obtenue à l'époque était que les vélos pouvaient utiliser les ascenseurs ; mais en position verticale... Nous avons essayer les 5 ascenseurs. Ils reçoivent tous vos vélos sans acrobatie. Ouf !

Il manquerait des goulottes à vélo dans les escaliers pour accéder aux quais en période d'affluence



Comptages cyclistes:

Nous avons repris une partie des points de comptage utilisés par le bureau d'étude de 2016. Même si nous n'avons pas réalisés tous les comptages avec la même méthodologie, trop fastidieuse au vue de nos ressources humaines, nous avons obtenu sur la tranche horaire 17h à 18h30 un baromètre de tendance qui confirme nos constats journaliers. La part de déplacement à vélos serait passé entre 2016 et 2019 sur Angoulême de 1,2% à 3,8%. Ce résultat ne prend pas en compte le personnel hospitalier qui travaillant en faction du matin, débauche avant 17h et qui ne ferait que renforcer cette augmentation.



Agenda :

24h Velocité 2019

du Samedi 21 septembre 15h
 Au dimanche 22 septembre 15h
 Place des halles à Angoulême
 Relais familial et convivial



Contacts

velociteangoumois@orange.fr

Adresse

VELOCITE
 MPP, 50 bis rue Hergé
 16000 ANGOULEME



<https://www.facebook.com/groups/211618044690/>